



# Ville de Saint-Basile-le-Grand

...où il fait bon vivre au naturel entre rivière et montagnes...

## Hommage à Bernard Gagnon

Édifice dédié officiellement le 4 juin 2006

Centre civique Bernard-Gagnon ☒ 6, rue Bella-Vista

Né à LaSalle en 1951, de l'union de Paul-Arthur Gagnon et de Claire Rhéaume, il est l'aîné d'une famille de trois enfants. Après des études classiques au collège Sainte-Marie, il poursuit en sciences humaines au Cégep du Vieux-Montréal, en histoire et en droit à l'Université de Montréal et devient membre du Barreau du Québec, en 1979.

Il exerce sa profession en pratique privée jusqu'en 1998, date à laquelle à l'initiative de son conseil municipal, il devient maire à temps plein de la municipalité, reflétant ainsi les exigences et la complexité sans cesse croissantes de la gouvernance de proximité.

En 1982, il unit sa destinée à celle de Louise Desrosiers, fille de Madeleine Turbide et de Jean-Paul Desrosiers. Cette même année, ils pendent la crémaillère rue Principale, là où naissent et grandissent leurs deux enfants, Martin et Émilie.

C'est à l'occasion de l'élection partielle du 15 février 1987 qu'il brigue les suffrages à la mairie. Les Grandbasiloises et Grandbasilois lui accordent leur confiance et un premier mandat, à 35 ans, successivement renouvelé aux élections générales de 1989, 1993, 1997 et 2001. En 2005, après plus de 18 années au service de la communauté, il annonce vouloir vivre d'autres aventures et ne se porte pas candidat.

Homme de décision et d'action, il est rapidement mis à l'épreuve et répond aux attentes de sa communauté dans sa gestion organisée et humaine de la situation d'urgence, lors de l'incendie de l'entrepôt des BPC, le 23 août 1988. Il récidive à l'occasion du « Grand verglas » de 1998, avec en prime la valeur ajoutée de l'expérience passée.

Au cours de sa carrière politique, la Ville connaît une formidable expansion, autant de sa population qui double ou presque, que de son évaluation foncière qui a plus que quadruplé.

Profitant de ce développement soutenu, il sait en canaliser les revenus additionnels au bien-être des citoyens et, à cet égard, qu'il suffise de souligner les constructions de l'édifice Léon-Taillon, du chalet Denis-Germain, de la bibliothèque Roland-LeBlanc, du centre communautaire Lise-B.-Boisvert et du présent centre civique, sans oublier la réfection complète de l'aréna Jean-Rougeau et l'ouverture du boulevard du Millénaire sur la route 116; le tout dans un contexte de respect de la capacité de payer des contribuables.

En plus de l'important programme de développement domiciliaire, il pilote les échanges et la réflexion devant mener aux adoptions du plan directeur des pistes cyclables, des programmes de réfection des chaussées et de collecte sélective ainsi que des politiques familiale et culturelle.

Au fil des ans, il contribue, tant localement que régionalement, à la mise sur pied d'une nouvelle desserte policière, d'un service de transport adapté, des usines de production d'eau potable et d'assainissement des eaux usées, sans oublier la négociation et l'obtention de la nouvelle gare du train de banlieue.

Il apporte également sa contribution au niveau national en étant membre du conseil d'administration de l'Union des municipalités du Québec, et de plusieurs de ses commissions et comités, pendant plus d'une dizaine d'années. Il assume la présidence de l'Union en 2001 - 2002, années au cours desquelles il pilote la mise à jour de ses structures en regard des besoins nouveaux du monde municipal.

Visionnaire, homme de communication et de discussion, il élève à un haut niveau de priorité l'information et la consultation de ses citoyens, par la tenue de multiples assemblées générales et de quartiers. Ce respect fondamental de l'intérêt des citoyens vaut à la municipalité l'adoption de la totalité des règlements présentés depuis 1987.

Son leadership et sa détermination, ceux de ses différents conseils municipaux alliés à la rigueur et au professionnalisme d'exécution de tous les employés, propulsent Saint-Basile-le-Grand au rang des municipalités-phares du Québec, des municipalités qui sont écoutées et consultées, des municipalités dont on examine et juge les actions. Les prix mérités en 2005, notamment «Dollard-Morin» pour le support à l'action bénévole, de même que «Carrefour Action municipale et famille» pour l'établissement d'une politique de gratuité concernant les activités culturelles et sportives, en sont des exemples fort éloquents.

Fier de sa municipalité et de ses citoyens, M<sup>e</sup> Bernard Gagnon appuie la publication de deux volumes en 1993 et en 1996 traçant l'historique de la municipalité, enracinant et affirmant ainsi l'identité propre de Saint-Basile-le-Grand et des Grandbasilois.

M<sup>e</sup> Bernard Gagnon aura contribué à l'essor et au rayonnement de toute une collectivité ... au il fait bon vivre au naturel entre rivière et montagnes...